



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission.

Date de préparation initiale :19.01.2023

Page 1 de 10

Cire de soja

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom du produit :Cire de soja

Informations Complémentaires:Les opérations de traitement qui génèrent de la poussière peuvent former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes: Cire de bougie

Utilisations déconseillées :Non déterminé ou sans objet.

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées :Non déterminé ou sans objet.

1.3 Coordonnées du fabricant/fournisseur de la fiche de données

de sécurité Fournisseur :

RESIN PRO S.R.L.

VIA 25 AVRILE ZI SNC

19021 ARCOLA (SP)

ITALIE

TÉL.: +39 0187 955108

e-mail:info@resinpro.it

SECTION 2 : Identification du(des) danger(s)

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :La substance n'est pas classée comme dangereuse selon le Système Général Harmonisé (SGH).

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage : Aucun

Informations Complémentaires:Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger :Aucun

Mot d'avertissement :Aucun

Mentions de danger : Aucune

Conseils de prudence:Aucun

2.3 Autres dangers :

Les composants ne répondent pas aux critères PBT et vPvB à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Les composants n'ont pas de propriétés toxicologiques ou environnementales de perturbateur endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substance:N'est pas applicable.

3.2 Mélange:

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page2 de 10

initiale :19.01.2023

Le fournisseur ne répertorie aucun ingrédient dangereux pour la santé.

Informations Complémentaires:Aucun

Texte intégral des déclarations H et EUH :Voir article 16

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Notes générales :

Les premiers intervenants doivent porter des gants et d'autres moyens de protection lorsqu'ils effectuent le traitement.

Après inhalation :

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Obtenez un avis médical si vous ne vous sentez pas bien.

Suite à un contact cutané :

Laver abondamment à l'eau/au savon et rincer abondamment.

Consultez un médecin en cas d'irritation cutanée ou si vous ne vous sentez pas bien.

En cas de contact avec un matériau chaud, refroidir immédiatement le matériau fondu adhérent à la peau.

Obtenez des soins médicaux.

Contact visuel suivant :

Rincer délicatement à l'eau pendant plusieurs minutes.

Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. Obtenez un avis/une attention médicale.

Après ingestion :

Rincer la bouche et ne pas faire vomir.

Obtenez un avis médical si vous ne vous sentez pas bien ou si vous êtes inquiet.

Autoprotection du secouriste :

Non déterminé ou non disponible.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes et effets aigus :

Le contact avec le matériau à température ambiante devrait provoquer une irritation minime ou aucun effet.
Fumées

du chauffage du matériau peut provoquer une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires.

Tous les autres symptômes et effets importants sont décrits dans la section 11 : Informations toxicologiques.

L'exposition à un matériau chaud peut provoquer des brûlures thermiques.

Symptômes et effets retardés :

Un contact prolongé avec la peau peut provoquer une légère irritation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécifique :

Les brûlures doivent être traitées comme des brûlures thermiques.

Notes pour le médecin :

Le traitement de l'exposition doit être axé sur le contrôle des symptômes et de l'état clinique du patient.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utilisez de l'eau (brouillard uniquement), de la poudre chimique sèche, de la mousse chimique, du dioxyde de carbone ou de la mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction inappropriés :

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page3 de 10

initiale :19.01.2023

N'utilisez pas de jet d'eau comme extincteur, car cela pourrait propager le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants.

Des concentrations élevées de poussière peuvent conduire à des mélanges combustibles avec l'air. Évitez de générer de la poussière ; les poussières fines dispersées dans l'air en concentrations suffisantes et, en présence d'une source d'inflammation, constituent un risque potentiel d'explosion de poussière.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection personnel:

Utiliser un équipement de lutte contre l'incendie typique, un appareil respiratoire autonome et une combinaison spéciale hermétiquement fermée.

Précautions spéciales:

Les chiffons, la laine d'acier ou les déchets contaminés par ce produit peuvent spontanément prendre feu s'ils ne sont pas correctement manipulés ou jetés.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Portez l'équipement de protection individuelle recommandé. Assurer une ventilation adéquate.

S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels.

6.2 Précautions environnementales:

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Empêcher d'atteindre les égouts, les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Portez des lunettes de protection, des gants et des vêtements.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

Absorber avec un liant liquide non combustible (sable, terre de diatomées (argile), liants acides, liants universels).

Les chiffons ou autres produits de nettoyage usagés doivent être imbibés d'eau et placés dans un récipient scellé pour éviter une combustion spontanée.

Laisser le matériau fondu refroidir et se solidifier.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir les articles 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié (voir section 8). À utiliser seulement avec une ventilation adéquate.

Évitez de respirer le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer et utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Bien se laver après manipulation.

Les chiffons ou autres produits de nettoyage usagés doivent être imbibés d'eau et placés dans un récipient scellé pour éviter une combustion spontanée.

Éviter les opérations de transformation qui génèrent de la poussière et des accumulations. Des nuages de poussière combustible peuvent être créés là où les opérations produisent des matières fines (poussière).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et des dommages physiques. Gardez le récipient bien fermé.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page4 de 10

initiale :19.01.2023

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Non déterminé ou sans objet.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle



8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances présentant des valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Aucune limite d'exposition professionnelle n'a été notée pour le ou les ingrédients.

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique n'a été notée pour le ou les ingrédients.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Non déterminé ou sans objet.

Concentration estimée sans effet (PNEC) :

Non déterminé ou sans objet.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou sans objet.

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Prévoir une ventilation par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs et de brouillards en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (limites d'exposition professionnelle-VLEP) indiquées ci-dessus.

Des fontaines oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation.

Si les opérations de traitement sont susceptibles de générer de la poussière, celle-ci peut être enflammée par la friction, la chaleur, des étincelles ou des flammes. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle de la poussière (tels que les systèmes locaux de ventilation par aspiration et de transport de matériaux) impliqués dans la manipulation de ce produit contiennent des événements de décharge d'explosion ou un système de suppression d'explosion. Assurez-vous que les systèmes de traitement de la poussière (tels que les conduits d'évacuation, les dépoussiéreurs, les récipients et les équipements de traitement) sont conçus de manière à empêcher la poussière de s'échapper dans la zone de travail. Gardez l'électricité statique sous contrôle, ce qui inclut la mise à la masse et la mise à la terre des équipements. Des postes de lavage oculaire d'urgence et des douches de sécurité doivent être disponibles à proximité immédiate de l'utilisation ou de la manipulation.

Équipement de protection

individuelle Protection des yeux et du visage :

Lunettes de sécurité (avec protections latérales) ou lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps :

Choisir un matériau de gant imperméable et résistant à la substance.

Les matériaux barrières pour les gants appropriés comprennent: le caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR ») ; Épaisseur du revêtement 0,11 mm, niveau de perméation 6, temps de passage > 480 minutes.

Le cas échéant, vêtements de protection thermique, si nécessaire.

Protection respiratoire:

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 5 de 10

initiale : 19.01.2023

Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il existe un risque de dépassement des limites d'exposition requises ou des lignes directrices.

S'il n'y a pas d'exigences ou de lignes directrices applicables en matière de limites d'exposition, utilisez un respirateur approuvé par le NIOSH.

Lorsque des respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, utilisez un respirateur avec des cartouches respiratoires combinées polyvalentes (US) ou de type ABEK (EN 14387).

Mesures d'hygiène générales :

Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Contrôles de l'exposition environnementale :

Les émissions provenant de la ventilation ou des équipements de travail doivent être vérifiées pour garantir qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement.

Mesures liées au produit (substance / mélange) pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet.
Mesures d'instruction pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet.
Mesures organisationnelles pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet.
Mesures techniques pour prévenir l'exposition :	Non déterminé ou sans objet.

Mesures de gestion des risques pour contrôler l'exposition :

Non déterminé ou sans objet.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Solide, blanc cassé, huileux ; liquide à des températures élevées.
Couleur	Non déterminé ou non disponible.
Odeur/Seuil d'odeur	S'évanouir.
pH	Non déterminé ou non disponible.
Point de fusion/point de congélation	51,6 - 54,4 °C
Point/intervalle d'ébullition initial	Non déterminé ou non disponible.
Point d'éclair (coupe fermée)	Non déterminé ou non disponible.
Inflammabilité	Non déterminé ou non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosivité	Non déterminé ou non disponible.
La pression de vapeur	Non déterminé ou non disponible.
Densité de vapeur relative	Non déterminé ou non disponible.
Densité	Non déterminé ou non disponible.
Densité relative	Non déterminé ou non disponible.
Solubilités	Non soluble dans l'eau.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé ou non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non déterminé ou non disponible.
température de décomposition	Non déterminé ou non disponible.
Viscosité cinématique	Non déterminé ou non disponible.
Caractéristiques des particules	Non déterminé ou non disponible.

9.2 Les autres informations

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 6 de 10

initiale : 19.01.2023

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Explosifs	Pas de données disponibles
Gaz inflammables	Pas de données disponibles
Aérosols	Pas de données disponibles
Gaz comburants	Pas de données disponibles
Gaz sous pression	Pas de données disponibles
Liquides inflammables	Pas de données disponibles
Solides inflammables	Pas de données disponibles
Substances et mélanges autoréactifs	Pas de données disponibles
Liquides pyrophoriques	Pas de données disponibles
Solides pyrophoriques	Pas de données disponibles
Substances et mélanges auto-échauffants	Pas de données disponibles
Substances et mélanges qui émettent des gaz inflammables au contact de l'eau	Pas de données disponibles
Liquides comburants	Pas de données disponibles
Solides comburants	Pas de données disponibles
Peroxydes organiques	Pas de données disponibles
Corrosif pour les métaux	Pas de données disponibles
Explosifs désensibilisés	Pas de données disponibles

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucun.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Ne réagit pas dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Aucun dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Les opérations de traitement peuvent former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

10.4 Conditions à éviter :

Exposition à la chaleur et contact avec des sources d'ignition. Une exposition élevée à l'oxygène peut entraîner une polymérisation et un dégagement de chaleur.

Évitez la génération et l'accumulation de poussière.

10.5 Matériaux incompatibles :

Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008 Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 7 de 10

initiale : 19.01.2023

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Corrosion/irritation cutanée

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

En fonction des composants, un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée. Le matériau fondu peut produire des brûlures thermiques.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

Selon les composants, peut provoquer une légère irritation temporaire des yeux.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

Pour la sensibilisation cutanée : Les personnes sensibles peuvent souffrir de dermatite après une longue exposition à l'huile sur la peau.

Pour la sensibilisation respiratoire : Aucune donnée pertinente trouvée.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Cancérogénicité

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit:

Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Toxicité par aspiration

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 8 de 10

initiale : 19.01.2023

Données du produit:

Pas de risque d'aspiration.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Inhalation : Une inhalation excessive de brouillard d'huile peut affecter le système respiratoire.

Peau : Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement, des gerçures ou une irritation. Les personnes sensibles peuvent souffrir de dermatite après une longue exposition à l'huile sur la peau.

Yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation temporaire.

Ingestion : Ne devrait pas être extrêmement toxique. Très faible toxicité en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

Le contact avec la peau peut provoquer des démangeaisons, des gerçures, un gonflement et une rougeur. Le contact avec les yeux peut provoquer des démangeaisons, des larmoiements et des rougeurs.

Les vapeurs provenant du matériau chauffé peuvent provoquer de la toux ou des éternuements.

11.2 Informations sur d'autres dangers Propriétés perturbant le système endocrinien :

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Les autres informations:

Le contact avec un matériau fondu peut provoquer des brûlures thermiques.

Les composants n'ont pas de propriétés toxicologiques perturbant le système endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (à court terme) Évaluation :

Ne devrait pas être nocif pour les organismes aquatiques. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

Toxicité chronique (à long terme)

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Données

du produit : Pas de données disponibles. Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Données sur le produit : Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page9 de 10

initiale :19.01.2023

vPvB Données produit :

Évaluation PBT :Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB :Ce produit ne contient aucune substance considérée comme vPvB.

Données sur les substances :

Évaluation PBT :Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme PBT.

Évaluation vPvB :Ce produit ne contient aucune substance considérée comme vPvB.

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 10 de 10

initiale : 19.01.2023

12.6 Propriétés perturbatrices

endocriniennes Données sur la substance : Pas de données disponibles.

12.7 Autres effets indésirables :

Les composants n'ont pas de propriétés de perturbateur endocrinien environnemental à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.8 Danger pour la couche d'ozone

Évaluation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données du produit: Pas de données disponibles.

Données sur les substances : Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

13.1.1 Élimination du produit/emballage :

Éliminer conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales applicables.

Codes de déchets / désignations de déchets selon LoW : Non déterminé ou non disponible.

13.1.2 Informations relatives au traitement des déchets : Non déterminé ou non disponible.

13.1.3 Informations relatives à l'évacuation des eaux usées : Non déterminé ou non disponible.

13.1.4 Autres recommandations d'élimination :

Étant donné que les contenants vidés peuvent contenir des résidus de produit, suivez les avertissements sur l'étiquette même après que le contenant soit vidé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/rail (ADR/RID)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Dangers environnementaux	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun

Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Dangers environnementaux	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun

Marchandises dangereuses maritimes internationales (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 11 de 10

initiale : 19.01.2023

Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Dangers environnementaux	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun

Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement (UE) 2019/521 de la Commission, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et (CE) n° 1907/2006 (REACH), tel que

Date de préparation

Page 12 de 10

initiale : 19.01.2023

Règlement sur les marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international (IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations Unies	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport de l'ONU	Aucun
Groupe d'emballage	Aucun
Dangers environnementaux	Aucun
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun

Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

Nom groupé	Aucun
Type de navire	Aucun
Catégorie de pollution	Aucun
Classe de danger OMI	Aucun
Dangers environnementaux	Aucun
Matière dangereuse uniquement en vrac	Aucun
Groupe de fret	Aucun

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation spécifiques à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement. Réglementation européenne

Inventaire (EINECS) : Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés. Liste candidate REACH SVHC : Aucun des ingrédients n'est répertorié. Autorisations REACH SVHC : Aucun des ingrédients n'est répertorié. Restriction REACH : Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Classe de pollution des eaux (WGK) (Produit) : Classe 1

Informations Complémentaires: Non déterminé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Abréviations et acronymes : aucun

Clause de non-responsabilité:

Ce produit a été classé conformément au règlement CE n° 1272/2008 (CLP), tel que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2019/521, le règlement délégué de la Commission (UE) 2020/217, et le règlement CE n° 1907/2006 (REACH), tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission. Les informations fournies dans cette FDS sont correctes, au meilleur de nos connaissances, sur la base des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un stockage, un transport et une élimination en toute sécurité et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou des spécifications de qualité. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériau utilisé en combinaison avec d'autres matériaux, à moins que précisé dans le texte. La responsabilité de fournir un lieu de travail sûr incombe à l'utilisateur.

Date de préparation initiale : 19.01.2023

Fin de la fiche de données de sécurité